

Conférence s'occupe de l'instruction religieuse des enfants. Elle voit à ce qu'ils assistent régulièrement au catéchisme les dimanches : 35 enfants ont été, par ses soins, préparés pour leur première communion.

La Conférence possède aussi une bibliothèque considérable qui est fort appréciée si l'on en juge par le nombre de volumes (400) qui ont été lus dans le cours de l'année.

A Belleville notre Société nous paraît aussi en voie de progrès. Il n'y a encore, il est vrai, qu'une seule Conférence établie, mais tout nous fait espérer qu'avant longtemps nous aurons le plaisir d'en voir s'organiser une autre. Le personnel actif de Notre-Dame de Belleville est actuellement de 68 membres : c'est peut-être trop pour le bon fonctionnement de la Conférence. Ne serait-il pas plus avantageux pour nos confrères de se diviser en deux conférences ? C'est une pensée qui m'est venue en lisant leur excellent rapport et que je laisse à leur méditation. La nouvelle Conférence de Notre-Dame de Brantford, agréée le 18 Novembre dernier ne nous a pas transmis de rapport depuis cette date, je ne puis donc pas vous dire comment elle a fonctionné ; néanmoins j'ai lieu de croire qu'elle a été en activité tout l'hiver. Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous transmettre l'année dernière, j'ai mentionné le fait qu'en outre des Conférences isolées dont je viens de parler, il existait à Ontario plusieurs autres Conférences de charité notamment à Collingwood, Stayner, New Market, Ste. Catherine, Kingston, Peterborough, Arthur, Stratford, Chatham et Gananoque. La plupart de ces Conférences sont actives, mais ont négligé jusqu'à ce jour de faire rapport à ce Conseil. Espérons qu'à l'avenir elles se conformeront à la règle sur ce point et que nous aurons bientôt le plaisir de les recommander pour l'agrégation.

Dans les remarques que précèdent je crois, M. le Président, vous avoir rendu un compte exact de la situation de notre Société ici, en Canada, et, de plus, avoir démontré, que, si nous n'avons pas fait de grands progrès cette année, du moins nous pouvons nous rendre le témoignage de n'avoir pas fait un pas en arrière. Pour vous en convaincre je prendrai la liberté de vous référer encore une fois au